



André CHASSAIGNE
Président du Groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine
Député du Puy-de-Dôme
3, route des Trois Ponts
63300 THIERS

Le 06 juillet 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
Teledoc 151
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Objet : situation des commerçants non sédentaires
Nos références : AC/LC1946

Monsieur le Ministre,

J'ai été interpellé par des commerçants non sédentaires habitant ma circonscription.

Ces commerçants installent leurs stands lors des salons, des festivals et toutes autres grandes manifestations.

Or, depuis le 17 mars dernier, plus aucune manifestation d'envergure n'a pu se tenir. Même après la période de confinement, toutes les programmations de festivités ont été annulées, voire reportées dans le meilleur des cas.

De plus, ils disent ne pas être éligibles au fonds de garantie mis en place par l'Etat. En effet, ils précisent que leur code NAF ne permet pas à leur activité de figurer dans les listes S1 et S1bis permettant à certaines entreprises de bénéficier d'un soutien renforcé de l'Etat.

Ainsi, ces professionnels se retrouvent sans activité, sans aide de l'Etat et donc sans ressources.

Au regard de ces éléments, je vous sollicite afin que ces professionnels puissent bénéficier d'une aide de l'Etat.

Outre ces dispositions financières, je vous sollicite également afin de connaître la date prévue à laquelle ils pourront reprendre leur activité.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE